

Conditions Générales de Vente – Lili et compagnie - 2020

Tarif

Tous les prix indiqués s'entendent HT et sont à majorer du taux de TVA en vigueur

- Nos tarifs sont forfaitaires
- Le tarif applicable est celui qui est en vigueur à la date de l'enregistrement de l'inscription
- Tout stage ou cycle commencé est dû en entier.

Règlement

Il s'effectuera par chèque ou par virement à l'ordre de LILI et COMPAGNIE comprenant :

- Acompte de 30 % à l'inscription
- Le solde à réception de la facture adressée à l'issue du stage.

Pour les entreprises ayant fait le choix d'un OPCA, elles voudront bien s'assurer de la bonne fin du paiement par celui-ci.

A l'issue de la formation, si nous n'avons pas reçu le contrat de prestation de service de votre OPCA, la facture sera adressée à votre société et celle-ci ne pourra faire l'objet d'aucune modification.

ANNULATION OU REPORT

- 30 jours avant le début du stage ou du cycle, vous pouvez reporter votre inscription sur une autre session ou une autre formation.
- Moins de 30 jours avant le début du stage le stage sera facturé intégralement.

Ceci quelles que soient les raisons de l'annulation.

Il en sera de même si le participant ne se présente pas au stage.

Au cas où le programme de formation ne pourrait se tenir à la date indiquée, le participant en serait informé immédiatement.

L'EMHa se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation en adressant au client un courrier ou un e-mail, au plus tard cinq (5) jours avant le début de la formation considérée, en cas de nombre insuffisant de participants ou de la survenue d'un cas de force majeure.

INSCRIPTIONS ET CONVENTIONS

Seul le Bulletin d'inscription de l'EMHa sera pris en compte dûment daté, signé, revêtu du cachet commercial de l'entreprise et adressé par courrier accompagné de votre chèque d'acompte de 30 % (sauf dans le cas d'une prise en charge par un OPCA).

Une confirmation d'inscription vous sera adressée ainsi qu'une convention de formation professionnelle continue en deux exemplaires dont il nous sera retourné un exemplaire signé et revêtu du cachet de votre entreprise.

CONVOCATION

Une convocation sera adressée au stagiaire concerné une semaine avant le stage accompagnée du plan d'accès du lieu de formation et d'une liste d'hôtels de proximité si demandée.

Technoparc Espace Cristal 22 r Gustave Eiffel, 78300 POISSY
Tel. 01 84 88 83 50 - information@ecole-metiers-habitat.fr
www.ecole-metiers-habitat.fr

VALIDATION

- Une attestation de formation est délivrée à chaque participant ayant suivi la session dans son intégralité.
- Une attestation de présence est adressée à l'entreprise, ou à l'OPCA, accompagnée de la facture.

REPAS/FORFAIT FORMATION

- Les repas ne sont pas inclus dans le forfait de formation, des points de restaurations sont présents sur nos lieux de formations.

HORAIRES ET LIEUX

Les stages se déroulent de 9h30 à 17h30. Le lieu du stage est communiqué en même temps que la convocation.

CONDITIONS DE VENTE

Toute inscription à l'une de nos formations constitue une commande et vaut acceptation sans réserve des conditions de vente précisées ci-dessus.